



DES VIOLENCES SEXUELLES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU 4^{ème} TRIMESTRE 2023

Une fillette violée en commune et province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 octobre 2023 indique qu'en date du 04 septembre 2023, au quartier Kirwati, commune et province Bururi, A-L.M., âgée de 6 ans, a été violée par Eric Manirakiza, âgé de 43 ans, policier de la Protection Civile de Bururi. Selon des sources sur place, le présumé auteur qui était allé voir la mère de l'enfant ne l'avait pas trouvée et a violé cette fillette. Eric Manirakiza a été arrêté et conduit au cachot communal de Bururi avant d'être transféré à la prison de Bururi tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Bururi pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune Rutovu, province Bururi

En date du 5 octobre 2023, sur la colline Kagimbu, commune Rutovu, province Bururi, C. M., âgée de 10 ans, élève en 6^{ème} année à l'ECOFO Kagimbu, a été violée par Jules Bizoya, âgé de 26 ans, travailleur domestique de la famille voisine de la victime. Selon des sources sur place, la victime venait de l'école et elle a rencontré le présumé auteur qui l'a conduite par force dans une brousse pour la violer. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris fuite après l'acte tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Rutovu pour des soins médicaux.

Une élève maltraitée en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 02 octobre 2023, à l'ECOFO Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, Magnus Girukwishaka, âgé de 43 ans, enseignant de la 6^{ème} année, a donné des exercices de mathématiques à ses élèves dont Arlette Nshimirimana, âgée de 14 ans, qui était dans un groupe qui n'avait pas réussi ces exercices. Selon des sources sur place, l'enseignant s'est moqué d'Arlette en disant qu'elle n'a pas réussi car elle est vieille. Magnus a ordonné à ses élèves de fixer leurs regards sur la victime. Depuis ce jour, Arlette n'est pas retournée à l'école à cause de cette humiliation lui infligée par son enseignant et ses camarades de classe.

Une femme blessée en commune Bugendana, province Gitega

En date du 17 octobre 2023, vers 23 heures, sur la sous-colline Nyakigati, colline Bitare, commune Bugendana, province Gitega, Judith Bigirimana, âgée de 31 ans, a été blessée à coup de machette par son mari Clément Nibitanga, âgé de 36 ans. Selon des sources sur place, ce dernier a battu sa femme qui a crié et des habitants ayant entendu ces cris ont appelé la police après avoir essayé de s'introduire dans la maison mais en vain car toutes les portes étaient fermées. Accompagnés par 3 policiers, Eric et Urbain respectivement Commissaire Communal et l'OPJ sont arrivés sur les lieux au moment où Clément battait sa femme. Selon les mêmes sources, Clément a été arrêté tenant dans sa main une machette mouillée de sang tandis que cette femme a été évacuée vers le CDS Bugendana pour des soins médicaux avant d'être transférée la même nuit à l'hôpital Mutoyi du district Mutaho à bord d'une ambulance. Evariste Hakizimana, chef de colline Bitare a indiqué que cette femme allait être tuée n'eût été l'intervention de la police.

Tentative de viol en commune Muruta, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 octobre 2023 indique qu'en date du 07 octobre 2023, vers 1 heure du matin, sur la colline Rwegura, commune Muruta, province Kayanza, N.N., âgée de 16 ans et N.M., âgée de 18 ans ont failli être violées par leur père Léopold Sinibagiye, âgé de 48 ans quand sa femme était alitée à l'hôpital de Kayanza. Selon des sources sur place, cette nuit-là, leur père avait obligé à ses filles de ne pas fermer la porte de leur chambre en leur disant qu'il voulait installer une lampe dans leur chambre. Léopold est entré dans la chambre quand les deux filles étaient endormies et a commencé à déshabiller la cadette. Selon les mêmes sources, l'aînée s'est levée rapidement en criant et les voisins sont intervenus. Léopold a été arrêté et conduit au cachot de la police Rwegura avant d'être transféré le matin au cachot du commissariat de Kayanza.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 19 octobre 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Gati, commune et province Kayanza, Perpétue Ntirandekura, âgée de 29 ans, cultivatrice a été battue à coups de poing et de pieds par son mari Antoine Manirakiza, agent de gardiennage au K.K Security dans la ville de Bujumbura. Selon des sources sur place, ce jour-là, Antoine Manirakiza était allé à Kayanza et il avait passé la journée à prendre de la bière avant de rentrer dans la nuit. Il a forcé sa femme à avoir des relations conjugales mais celle-ci a refusé en lui reprochant d'avoir une concubine à Bujumbura et qu'il devrait d'abord faire un test du VIH/SIDA. Selon les mêmes sources, Antoine a battu sa femme et les enfants ont crié au secours. Des voisins sont intervenus et ont trouvé Antoine ayant déjà pris fuite.

Une fillette violée en commune Bwambarangwe, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2023 indique qu'en date du 12 octobre 2023, sur la colline Minyango, zone Buhoro, commune Bwambarangwe, province Kirundo, une prénommée C.N., âgée de 15 ans, élève à l'ECOFO Buhoro, a été violée par Audace Coyitungiye, âgée de 23 ans, chômeur. Selon des sources sur place, il lui avait dit qu'il allait lui donner de l'argent après et la mère de la victime les a surpris. Selon les mêmes sources, la fillette a été conduite à l'hôpital de Mukenke pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été

arrêté et détenu à une position de police de la commune Bwambarangwe. Le père de la victime a été aussi arrêté accusé d'avoir tenté de régler l'affaire à l'amiable.

Une fillette violée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 09 octobre 2023 indique qu'en date du 03 octobre 2023, vers 8 heures, sur la colline et zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, L.I., âgée de 10 ans, a été violée par son demi-frère, Benoît Niyongabo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, le père de la fille était malade et a envoyé cette fillette pour chercher du médicament chez son fils, Benoît. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a trompé la fillette en lui disant que le médicament se trouvait dans sa chambre et qu'elle devait le prendre elle-même. La fillette est entrée dans la chambre mais Benoît l'a suivie et l'a violé sur le lit. Elle est rentrée en pleurant et a révélé les faits à ses parents et elle a été conduite à l'hôpital de Mutoyi pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par la police et a été conduit au cachot de la commune Gihogazi avant d'être transféré au cachot du commissariat provincial de Karuzi.

Une femme blessée en commune et province Muramvya

En date du 11 octobre 2023, vers 19 heures, sur la colline Ruhinga, commune et province Muramvya, Calinie Niyakire, âgée de 22 ans, a été battue et blessée par son mari, Berchmans Bigirimana, âgé de 34 ans, au niveau de la tête à l'aide d'une manche d'une houe. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'entretenir des relations extra-conjugales avec Vianney Karikurubu, militaire de la brigade de Bugarama. Selon les mêmes sources, la victime a été immédiatement renvoyée chez ses parents sur la colline Mubira, commune Muramvya. Signalons que ce couple a un enfant, âgé de 8 mois.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

En date du 12 octobre 2023, sur la colline Rukinga, commune et province Rumonge, E.T., âgée de 11 ans, a été violée par Mames Katihabwa, âgé de 26 ans, résidant sur la colline Mutambara. Selon des sources sur place, le présumé auteur était venu dans cette famille comme un prêcheur de la parole de Dieu et a isolé l'enfant en prétextant qu'il voulait prier pour elle mais il l'a violée. Suite aux cris de l'enfant, le père est allé voir ce qui se passait et a trouvé Mames Katihabwa en train de violer la fillette. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police tandis que la victime a été conduite au centre Humura pour la prise en charge médicale.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2023 indique qu'en date du 03 octobre 2023, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, L.I., âgée de 5 ans, a été violée par Ramazani Assani, âgé de 15 ans. Selon des sources sur place, ce dernier l'a trouvée devant l'enclos puis lui a dit qu'il allait l'amuser sur son vélo qu'il conduisait. La fillette a accepté et a été conduite dans un buisson des environs pour la violer. Elle a été évacuée vers le centre Humura tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police de Rumonge.

Une femme battue en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 09 octobre 2023 indique qu'en date du 1^{er} octobre 2023, au quartier Sanzu III, commune et province Ruyigi, Espérance Kamikazi, enseignante au Lycée Communal de Rangi, a été tabassée et blessée au niveau de la tête par son mari, Melchiade, enseignant au Lycée d'Excellence de Rusengo. Selon des sources sur place, la cause était un repas qui devrait être pris à midi mais qu'il a trouvé mangé par ses enfants, vers 17 heures. Selon les mêmes sources, Melchiade a été conduit au cachot de la police en date du 02 octobre 2023 avant d'être libéré en date du 04 octobre 2023.

Une fille blessée en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 26 octobre 2023, vers 11 heures, à la 12^{ème} avenue, dans un bar appelé Ouagadougou, situé tout près du pont Kanyosha, au quartier Kinanira II, zone Musaga, commune Muha, Bujumbura Mairie, Arielle Ingabire, a été blessée à coup de couteaux au niveau de la tête et de la poitrine par son copain Boris Ndereyimana, serveur dans un bar communément appelé favelas, au centre-ville de Bujumbura Mairie, habitant à la 2^{ème} avenue, tout proche de la paroisse Ste Anne. Selon des sources sur place, Boris avait invité sa copine avant de se jeter sur elle en cherchant de lui ôter la vie à l'aide d'un couteau. Selon les mêmes sources, Boris a été arrêté par la police et conduit à la prison centrale de Mpimba après un procès de franchise où il a écopé d'une peine d'emprisonnement de 5 ans et un dédommagement moral de cinq cent mille fbu.

Une fille violée en commune et province Ngozi

En date du 23 octobre 2023, vers 15 heures, au quartier Kinyami, zone, commune et province Ngozi, S.G., âgée de 16 ans, a été violée par son tuteur Désiré Hakizimana, membre du parti CNDD-FDD, agent de BPEAE, marié et père de deux enfants. Selon des sources sur place, le présumé auteur a appelé la victime dans sa chambre en lui disant de l'aider à faire quelque chose et l'a violée pendant qu'ils étaient seuls à la maison. Selon les mêmes sources, la victime a crié et elle est sortie de la chambre en pleurant. Des voisins qui sont intervenus ont appelé par téléphone la femme du présumé auteur et celle-ci a appelé la police. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police judiciaire de Ngozi tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Ngozi pour des soins médicaux.

Tentative de viol en commune Nyabitsinda, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 octobre 2023 indique qu'en date du 10 octobre 2023, vers 18 heures, dans un boisement appartenant à l'Eglise Méthodiste Unie, sur la colline Ndago, commune Nyabitsinda, province Ruyigi, A.N., âgée de 17 ans, a été attaquée par Eric Niyomukiza, célibataire et âgé de 20 ans quand elle venait du marché de Ndago. Selon des sources sur place, Eric Niyomukiza a pris la victime par force, a déchiré ses habits dont son sous vêtement et la victime a crié au secours. Des habitants de la localité sont intervenus mais Eric avait déjà pris le large. Par après, Adèle a porté plainte auprès de l'administration locale et Eric Niyomukiza a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Nyabitsinda par le Comité mixte de sécurité en collaboration avec l'administration locale. Cependant, après quelques jours, Eric Niyomukiza a été relâché.

Deux fillettes violées en commune et province Kayanza.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2023, indique qu'en date du 24 octobre 2023, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, K. A. J, âgée de 9 ans et I. E âgée de 8ans ont été violées par Zéphérin Nijimbere âgé de 16 ans, berger chez les victimes. Selon des sources sur place, la mère de ces fillettes a surpris Zéphérin entrain de violer I.A dans la cuisine et a appelé Ninziza Cyprien, administratif local pour constater les faits. L'autre petite fille K. A. J a avoué qu'elle aussi a été violée par le même garçon la veille dans le même endroit. Selon les mêmes sources, les autorités collinaires ont arrêté et conduit Zéphérin au cachot du commissariat de police Kayanza tandis que les victimes ont été conduites à l'hôpital Kayanza pour bénéficier des soins.

Une fille violée en commune Bukemba, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 5 novembre 2023, indique qu'en date du 2 octobre 2023, vers 17 heures, sur la colline Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, B.V, âgée de 16 ans élève à l'ECOFO Gihofi en 7^{ème} année, a été violé par Ervin Igirukwishaka, âgé de 33 ans, coiffeur résident à Gacaca, même commune. Selon des sources sur place, la victime venait de l'école et a rencontré Ervin qui l'a proposé de le rendre visite puis l'a gardé chez lui. Les parents de la victime l'ont cherché et l'ont trouvée chez Ervin en date du 19 octobre 2023. Ces derniers ont alerté la police qui a arrêté le présumé auteur et l'a conduit au cachot du poste de police à Gihofi.

Une femme et sa fille battues en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2023 indique qu'en date du 23 octobre 2023, vers 10 heures, sur la colline Titi, commune Butaganzwa, province Ruyigi, Sandrine Habarugira et sa mère Evelyne Ndayiragije ont été battus à coups de poings et de bâtons par Bosco Manirakiza, chef de famille. Selon des sources sur place, les visages des victimes ont été défigurés et ont été transportées au CDS de la localité pour bénéficier des soins. Selon les mêmes sources, Bosco voulait vendre un terrain mais sa femme et les enfants s'y sont opposés. Les mêmes sources ajoutent que tout a commencé par une mésentente familiale car le père de la famille voulait louer ses lopins de terre sans le consentement de sa femme et avait l'habitude de les vendre comme il veut. Evelyne Ndayiragije et sa fille Habarugira Sandrine se sont réfugiées dans la famille biologique d'Evelyne et trois autres enfants sont restés avec leur père Bosco Manirakiza. Sandrine Manirakiza ne fréquente plus l'école. L'affaire a été transmise à l'autorité communale de Butaganzwa.

Tentative de viol en commune Mukike, province Bujumbura Rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 novembre 2023 indique qu'en date du 23 octobre 2023, sur la colline Ruhororo, commune Mukike, province Bujumbura Rural, Chadrack Irankunda, âgé de 26 ans et membre du parti CNDD-FDD, a arrêté P.D, âgée de 4 ans au cours du chemin de chez lui et a commencé à la déshabiller. Selon des sources sur place, arrivé au point de la violer, la victime a crié au secours et le présumé auteur a pris le large.

Une femme tabassée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 novembre 2023 indique que dans la nuit du 12 novembre 2023, vers 21 heures, sur la colline Karuri, zone Muhweza, commune Buhiga, province Karuzi, Alfred Niyonkuru, âgé de 46 ans, membre du parti CNDD-FDD, a tabassé sa concubine, Mireille qui a été secourue par des voisins. Selon des sources sur place, Alfred a coupé en morceaux à l'aide d'une hache deux chèvres appartenant à Mireille, a démoli le lit et a détruit une porte de la maison avant de prendre le large. Selon les mêmes sources, en date du 13 novembre 2023, Alfred a été arrêté chez sa première femme et a été conduit par la police au cachot du commissariat provincial de Karuzi. Rappelons qu'Alfred avait quitté sa première femme et était allé vivre avec Mireille, veuve résidant sur la même colline avant de le chasser. Cependant, Alfred était revenu chez Mireille en faisant semblant d'avoir oublié ce qui s'était passé.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 13 novembre 2023, vers 19 heures, sur la colline Rukamba, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, D.I., âgée de 16 ans, a été violée par Théodose Hakizimana, âgé de 17 ans, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime venait du centre de cette colline pour acheter quelques biens quand elle a été attaquée par Théodose loin des ménages. La victime a crié au secours mais en vain. Selon les mêmes sources, la fillette a été conduite au CDS Rukamba pour des soins médicaux. Après, sa famille a porté plainte auprès du chef de colline Anicet Nkuzimana mais Pierre Ngendakumana, premier secrétaire du parti CNDD-FDD, Félicien Irabaruta et Anastasie Nahimana, membres de la famille de ce garçon et membres du parti CNDD-FDD ont tenté de forcer la famille de la victime à régler l'affaire à l'amiable. Cependant, le père de cette victime est allé porter plainte chez un OPJ. Par après, Pierre Ngendakumana, premier secrétaire du parti CNDD-FDD, Félicien Irabaruta, Anastasie Nahimana et le présumé auteur ont été interpellés par la police et conduits au cachot du commissariat provincial en date du 14 novembre 2023.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 22 novembre 2023, vers 14 heures, sur la colline Kanyenkoko, commune et province Rumonge, M.N, âgée de 17 ans, travailleuse domestique a été violée par Rodrigue Irakoze, Fiacre Irakoze, tous âgés de 18 ans et Bonfils Cubahiro, âgé de 15 ans. Selon des sources sur place, ils ont commis le crime à tour de rôle et prenaient des vidéos pendant cet acte. Selon les mêmes sources, l'un d'eux avait invité la victime chez lui pour une simple visite mais elle y a rencontré ces deux autres. La victime a été conduite au centre Humura de Mutambara pour la prise en charge puis transférée à l'hôpital de Rumonge. Les présumés auteurs ont été arrêtés et incarcérés au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Une fillette violée en commune Matana, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 novembre 2023 indique qu'en date du 14 novembre 2023, vers 15 heures, sur la colline Gisisye, commune Matana, province Bururi, N.I, âgée de 9 ans a été violée par Albert Yampayumugisha, travailleur domestique et originaire de la

province Karuzi. Selon des sources sur place, la mère de la victime était aux champs et puis le garçon a profité cette absence pour la violer dans la cuisine. Le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de Matana.

Une fille violée en commune et province Kayanza

En date du 23 novembre vers 21 heures, dans une latrine du bistrot, au centre Muvumu, sur la colline Kinyamukizi, zone Kabuye, commune et province Kayanza, C. N, âgée de 11 ans, élève à l'ECOFO Ntarambo, a été violée par Déo Nizigiyimana, policier du commissariat de police à Kayanza et propriétaire du bistrot de la bière de banane. Selon des sources sur place, la victime avait accompagné sa mère au bar où travaillait son père pour prendre les frais de la nourriture et le policier a profité du non vigilance de la mère et a introduit C.N, dans une latrine du bistrot et l'a violée après l'avoir trompée avec un billet de 2 mille fbu. Selon les mêmes sources, la mère de la victime a alerté les voisins et le policier a été attrapé et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza après que l'expertise médicale faite à l'hôpital Kayanza montre que réellement l'enfant a été violée.

Une femme violée en commune Kayokwe, province Mwaro

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 24 novembre 2023 indique qu'en date du 14 novembre 2023, vers minuit, sur la colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, M.N, malade mentale, a été violée par Emmanuel Musavyi alias "Vyahaye", policier du commissariat provincial de Mwaro. Selon des sources sur place, le présumé auteur s'est introduit dans la chambre à coucher de la victime et l'a violée en présence de ses deux enfants C. K, âgée de 12 ans et K.N, âgé de 6 ans. Selon les mêmes sources, C. K a vite fermé la porte et a crié au secours, les voisins sont intervenus et ont surpris le policier étant encore dans la maison. C. K a porté plainte au parquet et Emmanuel Musavyi alias "Vyahaye" a été arrêté puis détenu au cachot du parquet de Mwaro.

Une fille violée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 3 décembre 2023, sur la colline Rwaniro, commune Burambi, province Rumonge, A.G. M, âgée de 14 ans élève à l'ECOFO Rwaniro a été violée par Vianney Niyokwizera, âgé de 24 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD dans la maison de ce dernier en lui disant qu'il a quelque chose qu'il aimerait envoyer au père de la victime. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge pour la prise en charge médicale et le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

En date du 3 décembre 2023, sur la colline Rukinga, commune et province Rumonge, L. I âgée de 4 ans a été violée dans la brousse par Blaise Habonimana, âgé de 15 ans, gardien de chèvre dans l'entourage. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au centre Humura puis transférée à l'hôpital de Rumonge. Le présumé auteur a été arrêté et incarcéré au cachot de police de Rumonge.

Une fillette violée en commune Bukirasazi, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 décembre 2023 indique qu'en date du 30 novembre 2023, vers 2 heures du matin, sur la colline et commune Bukirasazi, province Gitega, I.H, âgée de 4 ans a été violée par son père Simon Manirakiza, âgé de 45 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, l'enfant dormait avec son père dans son lit car sa maman avait passé la nuit à l'hôpital de Kibuye. Les frères de la victime qui se trouvaient dans une autre chambre ont entendu des pleurs de la victime et sont allés toquer sur la porte de la chambre de leur père lui demandant ce qui arrive à leur sœur. Le père en refusant d'ouvrir la porte leur a répondu que l'enfant a besoin de faire ses petits besoins. Selon les mêmes sources, Simon est sorti et s'est dirigé vers les voisins en leur disant que ses enfants ont fait montage disant qu'il aurait violé sa fillette. Jacqueline chef de cellule et les voisins ont transporté l'enfant à l'hôpital Kibuye où l'expertise médicale a confirmé le viol et le présumé auteur a été conduit à la police de Bukirasazi puis transféré à la prison de Gitega en date du 05 décembre 2023 par l'OPJ Serges Manirakiza.

Une fillette violée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 8 décembre 2023, vers 11 heures, au quartier Buterere I, zone Buterere, Didier Ntahompagaze, chauffeur, âgé de 26 ans, a violé A. N, âgée de 4 ans, élève en 2^{ème} maternelle à L'ECOFO Ntakangwa. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Buterere et la victime a été conduite à l'hôpital prince Régent Charles de Bujumbura pour les soins médicaux.

Une fille violée en commune Mpinga-Kayove, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 décembre 2023 indique qu'en date du 2 décembre 2023, sur la colline Rasa, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, J.I, âgée de 16 ans, a été violée par Eric Niyongabo, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, résident de la colline Mugondo de la même commune. Selon des sources sur place, la victime s'est rendu dans la maison d'Eric prendre des biscuits que ce dernier lui avait promis puis l'a violée. La victime a été menacée par ce présumé auteur de se diriger vers la commune pour s'inscrire à l'état-civil afin de la marier mais l'agent de l'état civil a refusé cette inscription car la fille est mineure. Le présumé auteur a été arrêté en date du 2 décembre 2023 et détenu au cachot du poste de police de Mpinga Kayove puis transféré le 3 décembre 2023 à la prison centrale de Rutana.

Une fille violée en commune Mpinga-Kayove, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2023 indique qu'en date du 29 novembre 2023, sur la colline Mugondo, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, A.T, âgée de 15 ans, a été violée par Innocent Nsengiyumva. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait promis à la victime de lui donner un téléphone portable et quand cette dernière est parti le récupérer, Innocent a profité de l'occasion pour la violer. Le présumé auteur a été arrêté par la police le matin du 5 décembre 2023 puis conduit à la prison centrale de Rutana après un procès.

Une fillette violée en commune Mpinga-Kayove, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2023 indique qu'en date du 2 décembre 2023, sur la colline Mpinga, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, D.N, âgée de 2 ans, a été violée par Gervais Kabura, âgé 85 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a envoyé les enfants qui étaient avec la victime d'aller chercher du feu pour allumer son tabac et a profité de l'occasion pour la violer. Le présumé auteur a été arrêté par la police en date 2 décembre 2023 puis conduit à la prison centrale de Rutana après un procès de flagrante.

Une femme battue en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 13 décembre 2023, vers 19 heures, sur la colline Nyarunazi, commune Rutegama, province Muramvya, Niyondiko Euphémie âgée de 26 ans a été tabassée par son mari Telesphore Karorero âgé de 31 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir mal géré utilisé une somme de 5.000 fbu que son mari lui avait donnée, elle a reçu des coups de poing de la part de ce dernier jusqu'à perdre connaissance. Selon les mêmes sources, Kaneza Jeannette, belle-sœur de la victime a appelé les voisins pour secourir, Euphémie a été conduite au CDS Munanira pour les soins, tandis que son mari a fui depuis cette nuit.

Une femme battue en commune et province Kayanza.

En date du 13 décembre 2023, sur la colline Gati, commune et province kayanza, Manirakiza Concilie a été battue avec un fil électrique par Antoine Muhoza, son mari, employé de KK Security en mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ce dernier était rentré chez lui à Kayanza et a trouvé sa femme dans un bar communément appelé "Ku Gacimbiri" avec Malachie Niyonzima en train de partager un verre. Selon les mêmes sources, la femme est rentrée avec son mari puis l'a tabassée avec du fil électrique. Les mêmes sources ajoutent que le présumé auteur a pris le large quand Concilie a perdu connaissance. La victime a été conduite à l'hôpital Kayanza la même nuit par ses voisins.

Une fille violée en commune Kinyinya, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2023 indique qu'en date du 6 décembre 2023, sur la colline Musumba, commune Kinyinya, province Ruyigi D.B, âgée de 15 ans, aide-maçon a été violée par Zacharie Nsengiyumva, âgé de 26 ans, maçon, natif de la colline, commune et province Kayanza. Selon des sources sur place, Zacharie travaille à Musumba, dans le Projet PRODECI « TURIKUMWE » et avait promis de prendre D.B en mariage. Selon les mêmes sources, Zacharie a conduit la victime dans un cabaret pour partager un verre et a profité de son état d'ivresse pour la violer. Le chef de colline Musumba a été informé par le comité mixte de sécurité puis a arrêté le présumé auteur et l'a conduit au cachot de la commune Kinyinya pour des poursuites judiciaires.

Une fillette violée en commune Kabezi, Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2023 indique qu'en date du 1^{er} décembre 2023, vers 11 heures, sur la colline Rugembe, commune Kabezi, province Bujumbura rural, N.T.B, âgée de 6 ans, a été violée par Fabrice Itangakubuntu, âgé de 17 ans, voisin de la victime. Selon des sources sur place, le présumé auteur a rencontré l'enfant derrière sa maison et a profité l'absence de la grand-mère de la victime pour la violer. N.T.B a été conduite à l'hôpital de

Kabezi pour bénéficier des soins et le présumé auteur a été arrêté par la police puis conduit au cachot communal de Kabezi.

Une femme tuée par son mari en commune Mutimbuzi, province Bujumbura

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 décembre 2023 indique qu'en date du 10 décembre 2023, au quartier Gasenyi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Violette Nshimirimana, âgée de 33 ans, mère de 3 enfants, a été tuée poignardée par son mari Philbert Habonimana, âgé de 37 ans, commerçant et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, après l'acte, le présumé auteur a pris le large en laissant le cadavre dans la maison. Elle a été enterrée en date du 14 décembre 2023 et Philbert a été arrêté en date du 19 décembre 2023 par des policiers puis conduit au cachot du poste de police de Mutimbuzi et a été transféré à la prison centrale de Mpimba.

Une fillette violée en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 décembre 2023 indique qu'en date du 19 décembre 2023, sur la colline Sororezo, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, L.D. I, âgée de 9 ans, élève à L'ECOFO Sororezo, a été violée par Lionel Vyukusenge, âgé de 19 ans, voisin et domestique. Selon des sources sur place, le présumé auteur a rencontré la victime en train de chercher du bois de chauffage dans les champs et il l'a appelée pour qu'il puisse lui donner du bois de chauffage et puis l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Muyira et l'auteur a été arrêté par des policiers puis détenu au cachot du poste de police de Kabezi.